

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 21 octobre 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3693-2009 Demande relative au renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance de Gaz Métro

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS DU ROEE COUVANT LA PÉRIODE ALLANT DU 13 OCTOBRE 2010 AU 02 SEPTEMBRE 2011

ND : 1001-054

Chère consœur,

La présente lettre et les chiffriers Excel (incluant les affidavits de M. Bertrand Schepper) constituent la demande de paiement de frais du ROEE concernant les travaux du Groupe de travail dans le dossier mentionné en rubrique.

Conformément à la décision D-2010-116 (par. 141) et considérant que la première réunion de ce dossier a débuté il y a près d'un an, nous considérons raisonnable de présenter cette demande de frais maintenant.

Par mesure de simplicité, nous avons produit deux (2) chiffriers Excel de manière à y intégrer les dix-sept réunions du groupe de travail. Le ROEE à demandé 2 400 \$ plus taxes par réunion tel que prescrit par la Régie dans sa décision D-2010-116 (par. 141).

Le premier chiffrier englobe les séances de travail du 16 novembre 2010 au 25 mai 2011 pour un total de 30 076,20 \$.

Le deuxième chiffrier couvre les séances de travail du 17 juin 2011 au 29 août 2011 pour un total de 15 038,10 \$.

L'ensemble des frais demandés pour le dossier R-3693-2009 phase 2 s'élève donc à 45 114,30 \$.

Veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Vincent Regnault, Gaz Métro
Dossiers Réglementaires, Gaz Métro
M. Bertrand Schepper, IRIS
M. Patrick Hébert, IRIS